

# Communiqué

Efficacité énergétique

## Le programme équiwatt se développe pour soutenir le Plan climat

**Le secteur des bâtiments participe à hauteur de 58% aux émissions directes de CO<sub>2</sub> à Lausanne. Pour atteindre les objectifs du Plan climat, équiwatt proposera dès 2022 une nouvelle prestation pour inciter et soutenir les propriétaires privés dans leurs démarches de rénovations énergétiques de bâtiments. Par ailleurs, le soutien aux PME, qui souhaitent diminuer leur consommation, sera dynamisé et renforcé.**

Le programme **équiwatt** a été créé en 2016 par les Services industriels de Lausanne pour encourager l'efficacité énergétique et les économies d'énergie dans les entreprises et chez les particuliers. Les premières actions concernaient le domaine de l'électricité, avec des semaines de réduction de 50% sur les ampoules LED chez les grands distributeurs, des opérations éco-sociales dans les logements subventionnés, des incitations financières pour l'éclairage performant dans les PME et des subventions pour l'électroménager.

Depuis 2019, suite au renouvellement de son financement ([préavis 2018-21](#)), équiwatt propose également des prestations liées aux économies de chaleur, ainsi que des plans d'actions pour les gérances et les entreprises (éco-logements, optimisation des chaufferies d'immeubles, subvention de 25% à la rénovation pour les PME). Pour les particuliers, en marge des opérations «douche éco» qui ont remporté un franc succès, un kit d'économies d'énergie à 10 francs (d'une valeur de 90.-) est également proposé depuis 2020. Les opérations éco-sociales se sont poursuivies et au total 3460 ménages lausannois en ont bénéficié à ce jour.

Dans le cadre de son Plan climat, la Municipalité souhaite augmenter considérablement le taux de rénovation énergétique des bâtiments pour diminuer les émissions de CO<sub>2</sub>, ce qui implique le renforcement de l'isolation thermique et l'utilisation de systèmes de chauffage plus propres. Équiwatt contribuera à cet objectif et proposera d'ici quelques mois un nouveau plan d'action, en collaboration avec les services concernés de la Ville, comprenant des conseils, un accompagnement et des incitations pour aider les propriétaires à assainir leurs biens immobiliers.

Fort de ses résultats dépassant largement les objectifs fixés, équiwatt renforcera par ailleurs ses activités existantes, notamment les opérations éco-logements qui font face à une demande en forte augmentation. Pour faire connaître les prestations et convaincre les différents publics-cibles d'agir pour diminuer leur consommation énergétique, la communication autour du programme sera également intensifiée.

La Municipalité sollicite un complément de financement de 672'000.- pour 2022, et 5'975'000.- pour les années 2023 à 2026. La dotation annuelle moyenne augmente de 35%. De plus, l'objectif d'économie, calculé dorénavant en équivalent CO<sub>2</sub>, est deux fois plus élevé que lors de la période précédente et s'élève à 3430 tCO<sub>2</sub>eq sur la période 2022 à 2026.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur [www.equiwatt-lausanne.ch](http://www.equiwatt-lausanne.ch)

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Xavier Company**, directeur des Services industriels, 021 315 82 00
- **Baptiste Antille**, responsable du programme équiwatt, 021 315 82 12

Lausanne, le 27 janvier 2022

Bureau de la communication

Hôtel de Ville | Case postale 6904 | 1002 Lausanne | T +41 21 315 25 50 | [presse@lausanne.ch](mailto:presse@lausanne.ch) | [www.lausanne.ch](http://www.lausanne.ch)

1 / 1